



BULLETIN D'INSCRIPTION SOUTIEN SCOLAIRE

Renseignements concernant le stage choisi

Intitulé :

Date :

Durée :

Horaire :

Coût :

Inscription Individuelle

Nom et prénom (M., Melle) : -----

Adresse : -----

Code postal : ----- Ville : -----

☎ : ----- 📄 : -----

Email : -----

Date de naissance : -----

Classe actuelle : -----

Stage précédent : -----

Si oui, quelle période ? : -----

Date :

Signature

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

INSCRIPTION

L'inscription est à effectuer en remplissant le bon de commande ci-contre.

Nous vous recommandons de prendre contact avec nos services pour vérifier avec un conseiller si la formation choisie convient à votre besoin.

Dès réception de votre bulletin vous sera adressé :

- un accusé réception

Avant le démarrage de la formation vous seront expédiés :

- un courrier de convocation avec plan d'accès et horaires
- une convention de formation professionnelle en deux exemplaires dont un est à retourner dûment cacheté et signé

A l'issue de la formation vous seront adressées :

- une attestation de présence
- une facture

REGLEMENT

En cas de prise en charge par une autre entité (Siège Social, OPCA, FAF...) le responsable de la formation s'assure de la communication des informations et de la prise en charge par l'organisme.

A défaut de règlement de l'organisme payeur, l'entreprise s'engage à verser directement les droits d'inscription à la CCI de Quimper Cornouaille.

Tout stage commencé est dû.

TARIFS

Nos prix sont exonérés de TVA.

Les repas ne sont pas compris dans le prix des formations.

REPORT D'UNE FORMATION

La recherche du meilleur équilibre pédagogique des sessions peut nous amener à modifier les dates de formation.

Toutefois, dès réception de la convocation, vous avez la garantie du maintien de la formation (sauf cas de force majeure).

La CCI de Quimper Cornouaille ne pourra être tenue responsable des reports pour les cas non maîtrisables tels que : annulation tardive d'inscription d'autres participants...

ANNULATION

Annulation du fait de la CCI de Quimper Cornouaille :

La formation sera remboursée intégralement.

Annulation du fait du participant :

Sauf dénonciation moins de dix jours ouvrables avant le démarrage de la formation, la facturation aura lieu automatiquement.

L'inscription sera reportée sur une autre session ou remboursée sur présentation d'un justificatif (certificat médical...).

LITIGES

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence du Tribunal de Commerce de la CCI de Quimper Cornouaille.